



Beauvau de la police municipale, une grand-messe, mais peu de résultats

Le Beauvau de la police municipale, présenté comme un moment décisif pour l'avenir de notre profession, s'est révélé être surtout une grand-messe politique. Beaucoup d'annonces, beaucoup de discours, mais peu de mesures concrètes en faveur des agent-es. La CGT dénonce un exercice de communication qui a davantage servi les employeurs territoriaux et l'État que les usager-es et les policier-es municipaux eux-mêmes.

Notre ADN : la police de proximité

Les policier-es municipaux ne veulent pas devenir une « deuxième police d'État ».

Notre rôle, notre ADN, c'est la proximité avec la population, la prévention et la tranquillité publique. C'est ce lien de confiance au quotidien qui fait notre spécificité et qui permet de mener à bien nos missions pour l'intérêt général.

La CGT refuse une dérive, qui reviendrait à diluer notre mission première et à faire peser sur nous des responsabilités qui doivent impérativement rester celles de la police nationale et de la gendarmerie.

Les prérogatives envisagées par le gouvernement

Le gouvernement propose d'élargir les missions des policiers municipaux, avec 9 prérogatives inscrites à l'article 15 du CCP. Des missions nouvelles qui ne relèvent pas de nos missions premières et ne répondent pas aux besoins quotidiens de la population.

Nos craintes

Ces mesures signifient plus de prérogatives, plus de charges de travail, plus de risques, mais aucune reconnaissance sociale ni salariale.

Elles participent à un glissement progressif vers des

missions de sécurité intérieure qui ne sont pas du ressort de la police municipale. La lutte contre les stupéfiants, par exemple, doit rester le rôle de la police d'État, pas celui de la police municipale.

Enfin, dans un contexte de politique budgétaire austéritaire, la pérennité de leur mise en œuvre demeure totalement illusoire.

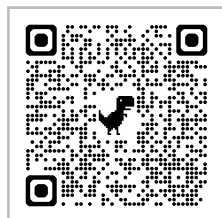
Ce que la Fédération CGT des services publics exige :

- Une vraie reconnaissance sociale et financière et des budgets permettant d'assurer nos missions de manière équitable et efficace.
- L'intégration des primes IFSE et variables dans le calcul de la retraite, à l'instar d'autres professions (police nationale, pompiers, administration pénitentiaire).
- Le respect de notre rôle premier : une police de proximité, au service des habitant-es, avec des missions claires et définies.

Conclusion

Le Beauvau devait être un moment de dialogue et de progrès. Il n'aura été qu'un énième moment de communication d'un gouvernement à la dérive.

La CGT appelle à une prise de conscience collective et s'inscrit pleinement dans les mobilisations actuelles visant à décider d'une politique de justice sociale. La Fédération CGT des services publics appelle donc chaque agent à se saisir des préavis de grève déposés et de faire des 10 et 18 septembre deux journées de mobilisations massives.



Budget Macron-Bayrou 2026
Dès le 10 septembre, mobilisons-nous !
Scannez le QR code pour retrouver le préavis et le tract fédéral